



Dossier type de bilan d'une action subventionnée : Communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin

*Merci d'utiliser ce formulaire pour effectuer votre demande de paiement du solde de la subvention attribuée. Vous pouvez sinon compléter le formulaire unique «compte rendu financier de subvention» (CERFA N°15059*02).*

1. Identification de l'association/du dossier

1.1 Nom/Dénomination de l'association :

1.2 Référence du dossier (se référer au courrier de notification d'attribution de la subvention) :

2. Bilan qualitatif de l'action réalisée

2.1 Description du déroulé de la mise en œuvre de l'action (dates, problèmes rencontrés, succès attendu ou inattendu, organisation, etc.)

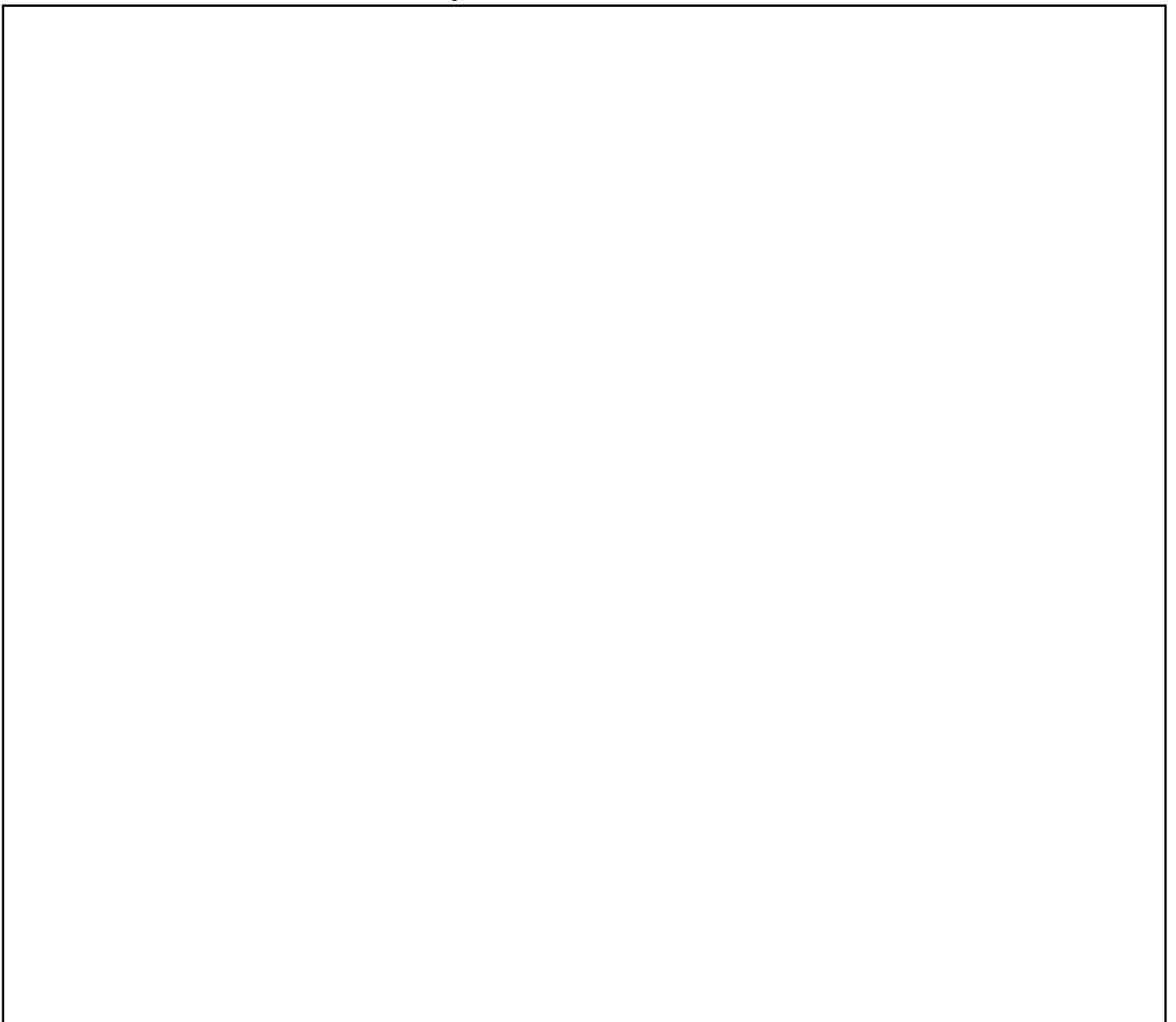
2.2 Nombre approximatif de personnes ayant bénéficié de l'action subventionnée (par types de publics)

2.3 Les objectifs ont-ils été atteints ? Quelles seraient les pistes d'amélioration.

2.4 Portée de la communication (diffusion effectuée (articles, affiches, etc.), mentions dans les médias)

2.5 Bénévolat et mises à dispositions gratuites ayant permis la réalisation du projet

3. Observations/champs libre

A large empty rectangular box with a black border, intended for free observations or comments. It occupies the lower half of the page.

4. Bilan budgétaire de l'action subventionnée

Le présent budget est présenté à titre d'exemple un budget plus détaillé peut être présenté.
Les grandes « rubriques » en gras doivent être clairement identifiables

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
Budget « artistique » (rémunération des intervenants, droits d'auteur, etc.)		- Billetterie	
Dépenses « techniques et pratiques » (location de matériel, prestation de techniciens, dépenses non culturelles, etc.)		- Autofinancement	
Communication		Subventions* :	
Autres charges (frais administratifs, assurances, etc.)		Autres produits (cotisations, dons, autres)	
TOTAL		TOTAL	

*Pour les subventions merci de distinguer acomptes et solde attendu ex : 1000 + 1000

Merci de noter ci-après toute modification majeure vis-à-vis du budget prévisionnel :

Rappel : Le solde de la subvention pourra être proratisé après analyse du présent bilan, notamment si l'action mise en œuvre ne correspondait pas suffisamment, tant sur un plan qualitatif que budgétaire, à l'action présentée lors de la demande de subvention.

Pour toute question : patrimoine@cdcmova.fr, 02.77.64.54.89

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

..... Signature